

Le lancement du projet EGLE, à Bruxelles, le 9 juillet fût un succès :

La réunion de lancement du projet EGLE s'est merveilleusement bien déroulée au Barreau de Bruxelles le 9 juillet dernier, avec la présence de 40 personnes de toute l'Europe. De nouveaux contributeurs ont rejoint les groupes de travail 1, 3, 4 et nous sommes très heureux de leur participation au projet. Madame Grandjean, Monsieur Jacquemin, Monsieur Nuée ont présentés le projet dans son ensemble en s'appuyant sur l'historique et les enjeux de celui-ci. Le Président de l'EEEI et promoteur du projet EGLE, Monsieur Jean-Raymond Lemaire, a quant à lui rappelé la politique budgétaire du projet (voir le détail ci-dessous). [Deux interprètes étaient présents pour traduire les procédures, et malgré un ou deux problèmes avec notre nouvel équipement d'interprétariat, ce dernier a contribué à assurer une bonne compréhension pour toutes les personnes présentes.] Après une courte pause déjeuner, les membres de chaque groupe de travail se sont réunis pour travailler sur leurs sujets respectifs, et chacun a défini le travail à faire pour les réunions en septembre prochain. Les deux membres présentes pour le groupe d'analyse de textes, [Beatriz Gi représentant l'Espagne et Alice Marcotulli représentant l'Italie, ont travaillé sur la banque de données et ont fait certaines suggestions pour améliorer la présentation et le partage des documents. Pour les membres du projet EGLE ayant reçu une invitation par mail, vous pouvez désormais trouver et partager tous les documents concernants le projet EGLE sur le Dropbox dédié.



Ce projet est cofinancé par le Programme de Justice Civile de l'Union Européenne

Cette publication est produite avec le soutien financier du Programme de Justice Civile de l'Union Européenne. Le contenu de cette publication est à la seule responsabilité de l'EEEI et ne peut en aucune façon être pris pour refléter les positions de la Commission Européenne.

Paraîtra très prochainement l'ouvrage collectif réalisé pour soutenir le développement et l'aboutissement du projet EGLE, et dirigé par Madame Patricia Grandjean, Présidente du tribunal de grande instance de Quimper. L'objectif de cet ouvrage est de rendre compte de la réflexion et de l'évolution des pratiques en matière d'expertise de justice au sein des États européens et de souligner les rapprochements souhaités et engagés par les professionnels. (Ci-dessous un [extrait de cet ouvrage](#)).

« Aspirant à un espace de liberté, de sécurité et de justice, les citoyens européens se sont dotés de nombreux outils communs destinés à leur permettre de disposer des mêmes droits, quel que soit leur pays d'accueil.

Pour autant, la diversité des processus judiciaires constitue un frein à un recours égal et efficace au juge, notamment dans les litiges transfrontaliers, et rend parfois vaine la réalité du droit commun construit par les instances et les juridictions européennes.

Partant du constat de l'importance croissante de l'expertise technique dans les décisions judiciaires, l'Institut européen de l'expertise et de l'expert (EEEI), désormais reconnu comme observateur par le CEPEJ, poursuit depuis plusieurs années une réflexion sur les moyens d'harmoniser les règles de l'expertise de justice afin d'aboutir à une reconnaissance mutuelle par les juridictions des différents États quel que soit le régime de droit interne.

Dans le cadre d'une action soutenue par la Commission européenne, à l'initiative de l'EEEI, des professionnels du droit, hauts magistrats, avocats, experts, universitaires, issus de 18 États membres de l'Union européenne ont fortement exprimé, au mois de mars 2012 à Bruxelles, leur engagement en faveur d'une harmonisation qui permettrait de passer véritablement d'une Europe juridique à une Europe judiciaire.

A l'aube d'une nouvelle étape qui doit aboutir à l'organisation d'une conférence européenne de consensus sur l'expertise de justice en 2015, ces professionnels témoignent ici des enjeux économiques, sociaux, juridiques attachés à la définition de standards communs pour une expertise de justice de qualité. S'appuyant sur les actions engagées sur la base des recommandations adoptées unanimement à Bruxelles en 2012, ils analysent sans complaisance les exigences à poser pour que l'expertise de justice contribue à la confiance nécessaire des citoyens et acteurs économiques européens dans le recours à la justice. »

Évènements à venir :

Groupe de Travail n°1 :
Réunion le 3 Septembre
à Barcelone, de 10h30 à 17h.
Lieu : Association des Experts Catalans.

Groupe de Travail n°2 :
Réunion le 3 septembre
(Reprogrammé) à Paris, de
10h à 16h (Lieu à définir).

Groupe de Travail n°3 :
Réunion le 17 septembre à
Cologne, de 11h à 15h.
Lieu : la Haute Cour Régionale
de Cologne.

Groupe de Travail n°4 :
Réunion le 24 septembre à
Gand, (horaires et lieu à
déterminer).

Intervention de M. Lemaire, politique budgétaire :

Le financement.

Je suis présent à cette réunion en tant que promoteur du projet, c'est-à-dire essentiellement en tant que « financeur ».

Pour mémoire, l'EEEI s'appuie essentiellement sur des bénévoles.

Le budget du projet EGLE est de 366 000 € ; la contribution de la DG Justice de la Commission Européenne est de 290 000 €.

Principaux postes budgétaires :

- Personnel (Maya et Paul-Louis à mi-temps) : 82 000 €
- Déplacements : 114 000 €
- Organisation : 140 000 € ;
 - Traduction
 - Interprétariat
 - Réunions

Pour chaque réunion, Comité d'organisation (OC), Groupe de travail (WG), séance plénière, financement de :

- traductions
- interprètes ;
- déplacement et d'hébergement ;
- restauration.

[Lire la suite](#)

Annuaire :

Faisant suite à un débat mené lors de l'Assemblée Générale de l'EEEI, à la Cour d'appel de Versailles le 23 mai dernier, l'Institut a décidé d'entamer un processus d'évolution de son annuaire en ligne. De façon générale les besoins exprimés concernaient une recherche globale et simplifiée, ainsi qu'un ajout d'espace mais aussi de champs. En ce sens l'évolution respecte ces besoins exprimés, en proposant l'établissement d'une fiche contact recensant les informations fournies par le contact, validées par le Président et permettant une recherche libre.

Lors de son adhésion ou re-adhésion annuelle, chaque membre de l'Institut devra remplir un formulaire et l'adresser par courrier postal ou courriel au siège de l'Institut. Un contrôle du contenu sera effectué à réception par le Président avant une mise à jour de l'annuaire.

Les champs ajoutés seront les suivants : Civilité / Titre / Fonction / Organisme de rattachement / Langues / zone de texte libre pour description de l'activité de l'Expert.

L'affichage de ces informations sous forme de fiche structurée devrait permettre une optimisation du fonctionnement et de la popularité de cet annuaire.

Photos de l'évènement.



Rejoignez-nous sur les Réseaux Sociaux :



Les articles complets sont disponibles sur le site web de l'EEEI.

Contact :

Gestion

d'abonnement :

EEEI – 92 rue Anatole France – 92300
LEVALLOIS PERRET- France
Tel : +33(0)1 41 49 07 60 - Fax : +33 (0)1 41 49 02 89

<mailto:contact@experts-institute.eu>